

La feuille de ch

Novembre 2009 - n°27

LE BULLETIN MUNICIPAL DE CHAMPROND EN GÂTINE

**Le Petit Théâtre
de Champrond**

fête ses 20 ans



VENDREDI 20 ET SAMEDI 21 NOVEMBRE À 20H30

★ DIMANCHE 22 NOVEMBRE À 15H00

Venez
découvrir
à Paris

**Le nouveau
spectacle
de Nathalie
Lhermitte**

Brel de Bruxelles aux Marquises

**Relevé des
compteurs d'eau**

16 au 19
novembre

L'équipe de la feuille de Chou

Est heureuse de vous présenter
une nouvelle édition . . .

Responsable de publication :
Philippe GUILLET

A la rédaction des articles :

- Membres de la commission communication
- Associations
- Artisans - commerçants
- Secrétariat de la mairie
- les bénévoles

A la relecture des articles :

- Marie France BEAUCHEST
- Céline YEDIE,
- Jean TAQUET
- Eric LEGROS
- Luc LIARD,
- Philippe GUILLET
- Claudine TISON

A la mise en page :
Céline YEDIE

Le chou du Maire

Mesdames, Messieurs,

Voici la feuille de Chou d'automne, elle vient après des évolutions significatives de notre commune et des animations d'envergure cet été. Il est désormais clair que notre lotissement du Bois des Souches se réalise, les maisons se construisent maintenant à un rythme soutenu et les 24 terrains sont à ce jour vendus. Je profite de ce mot pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de ce lotissement.

La cantine de l'école dans sa nouvelle configuration est désormais opérationnelle, les enfants ont plus de place et les installations sont maintenant fonctionnelles, la salle de repas est bien plus agréable, nous ferons une inauguration de cet espace dans le courant de l'année 2010 quand les aménagements extérieurs seront terminés.

Les projets de la Communauté de Communes des Portes du Perche se concrétisent, les travaux de la Maison pour la Petite Enfance ont commencé, le permis de construire de la maison médicale est déposé, les locaux de l'entreprise Quebecor ont été rachetés et devraient permettre d'installer prochainement des nouvelles entreprises ou d'autres ayant besoin de locaux plus grands que ceux dont elles disposent actuellement.

D'ores et déjà nous sollicitons les parents intéressés par la Maison pour la Petite Enfance de se manifester auprès de la Communauté de Communes ou de la Mairie, l'ouverture étant programmée au début de l'année 2010, les préinscriptions sont déjà commencées.

Cet été nous avons eu un succès certain pour les manifestations du 14 juillet et pour le spectacle de Nathalie Lhermite, la Brocante Vide Grenier du 15 août a, quant à elle, battu son record d'affluence de 2008, la kermesse des parents d'élèves, le spectacle de l'association Danse et Rêve et la semaine des animations sportives du début juillet ont été très suivis.

Cet automne sera également un moment fort pour les manifestations associatives et celles organisées par la Commission des fêtes, nous aurons entre autres le spectacle anniversaire des 20 ans du Petit Théâtre, le marché de Noël, les chants sur le même thème à l'église et sans oublier l'Arbre de Noël des enfants de la commune.

Pour l'ensemble de ces manifestations, l'ensemble des organisateurs vous invitent et vous espèrent nombreux.

Bonne lecture à tous

Eric Legros

SOMMAIRE



La feuille communale

Le conseil et ses commissions
Les résumés des conseils municipaux

p.1
p.2 à 11

La feuille infos



Du côté des associations
Du côté des commerçants et artisans
Les dates à retenir
Etat civil
Du côté des petites annonces
Un peu d'histoire sur Champrond en Gâtine

p.12 à 15
p.16
p.16
p.16
p.17
p.17 à 19



La feuille pratique

Les services communaux et intercommunaux
Numéros infos et permanences utiles
Les mots croisés de Guy DEMANGE

p.20 à 24
p.24 à 25
p.25 à 26





La feuille municipale

Le conseil et ses commissions

Les membres du conseil municipal	Le Maire : Éric Legros 1^{er} Adjoint : Philippe Guillemet 2^{ème} Adjoint : Denis Granger 3^{ème} Adjoint : Jean Taquet	Les conseillers : Marie-France Beauchet Christian Bornet Didier Guyon Claude Imhof Luc Liard Céline Védie Daniel Vidal
---	---	--

Les commissions communales

- **Bâtiments communaux** : Vice-président Jean Taquet
Marie-France Beauchet, Denis Granger, Philippe Guillemet,
Daniel Vidal
- **Voirie et Réseaux** : Vice-président : Denis Granger, Luc Liard
Christian Bornet, Philippe Guillemet, Didier Guyon, Jean Taquet
- **Fêtes-Fleurissement**: Marie-France Beauchet, Philippe
Guillemet, Denis Granger, Jean Taquet, Daniel Vidal
Personnes hors conseil:
Nicole Caillard, Patricia Dumas, Claudine Tison
- **Finances: ensemble du conseil municipal**
- **Commission d'appel d'offres** : Président Eric Legros
Titulaires : Denis Granger, Philippe Guillemet, Jean Taquet
Suppléants: Marie-France Beauchet, Didier Guyon, Céline Védie
- **Urbanisme** : Vice-président Philippe Guillemet
Christian Bornet, Denis Granger, Luc Liard, Jean Taquet,
Céline Védie
- **Eau et assainissement**: Vice-président Denis Granger
Christian Bornet, Didier Guyon, Philippe Guillemet, Jean Taquet
Céline Védie
- **Centre communal d'Action Sociale**:
Éric Legros, Marie-France Beauchet, Luc Liard, Daniel Vidal
Philippe Guillemet
Personnes hors conseil:
Denise Bigeault, Brigitte Wardavoir, Nicole Caillard, Jocelyne Préhu
- **Communication** : Vice-Président Philippe Guillemet
Marie-France Beauchet, Denis Granger, Claude Imhof, Luc Liard,
Céline Védie, Daniel Vidal, Jean Taquet. Personnes hors conseil :
Patricia Dumas, Alfred Perrin, Claudine Tison
- **Suivi de la gestion de la salle des fêtes** : Daniel Vidal

Commission communale des impôts directs

Titulaires : Védie Céline, Bigeault Bernard, Renard Dominique,
Fillette Michel, Houdy Olivier, Guibert Jean Luc.

Suppléants : Dumas Patricia, Lunel Catherine, Wardavoir Brigitte,
Caillard Nicole, Lorin Claude, Monthuir Bertrand.

Les commissions intercommunales

- ✓ **Syndicat Scolaire et Régie de Transport Scolaire**
Président : Eric LEGROS
Marie-France Beauchet, Eric Legros, Luc Liard, Daniel Vidal
- ✓ **Syndicat Intercommunal de Ramassage et
Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM)**:
Délégués titulaires: Céline VEDIE, Philippe GUILLEMET
Délégués suppléants: Christian BORNET, Luc LIARD
- ✓ **Syndicat électrique**:
Délégué titulaire : Didier GUYON
Délégué suppléant : Denis GRANGER
- ✓ **Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le
développement du Perche (SIAP)**:
Délégué titulaire: Eric LEGROS
Délégué suppléant: Claude IMHOF
- ✓ **Parc Naturel Régional du Perche**:
Délégué titulaire: Claude IMHOF
Délégué suppléant: Christian BORNET
- ✓ **Interconnexion des réseaux d'eau potable**:
Titulaire : Denis Granger
Suppléant: Jean Taquet
- ✓ **Jumelage du canton de La Loupe**:
Éric LEGROS, Claude IMHOF
- ✓ **Comité de Bassin d'Emploi**:
Éric LEGROS, Daniel VIDAL
- ✓ **Centre National d'Action Sociale**:
Marie-France BEAUCHET
- ✓ **Délégué à la défense**: Philippe GUILLEMET
- ✓ **Communauté de communes des Portes du Perche** :
Délégués titulaires :
Éric LEGROS (Président de la commission Services à la Population)
Philippe Guillemet
Délégués suppléants : Céline VEDIE et Claude IMHOF

Les résumés des conseils municipaux

☞ Séance du conseil municipal du 9 juin 2009 ☞

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le mardi 9 juin 2009 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire, au lieu habituel de ses séances.

Absents excusés : Mr Imhof Claude
Mr Bornet Christian pouvoir à Mr Legros Eric

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 28 avril, qui est approuvé à l'unanimité suite à quelques corrections.

Mr le Maire apporte quelques informations faisant suite à la précédente réunion :

- Le Chemin de César est maintenant ouvert au public depuis la mise en place des chicanes. Aussi, un élagage des arbres s'impose à l'entrée du chemin pour permettre le passage des chevaux.
- Le taux de participation des électeurs de la commune aux élections européennes était de 36 %.

• POINT D'INFORMATION SUR L'ENQUETE PUBLIQUE DU P.L.U.

Mr le Maire rappelle au conseil municipal que l'enquête publique est commencée depuis le 16 mai pour être clôturée le 16 juin. Mr Bouquery, le commissaire-enquêteur a émis quelques remarques en ce qui concerne les façades d'accès aux terrains et la superficie minimale de construction qui n'ont pas été définies dans le projet. A l'issue de l'enquête, les avis du public et les observations du commissaire-enquêteur seront analysés.

• BORNAGE DU CHEMIN RURAL N°34

Mr Legros informe le conseil, qu'il a été sollicité pour le bornage du chemin rural n°34 à la Digue, situé de part et d'autre en limite de propriété des parcelles appartenant à Mrs Hardy. Mr le Maire a autorisé ce bornage en précisant que les frais afférents soient à la charge du demandeur. La commission voirie et réseaux s'est donc rendue sur place et a constaté que les bornes avaient été posées correctement. Le conseil municipal doit ensuite entériner le bornage après le retour du plan officiel. Le conseil municipal accepte de valider ce bornage selon les avis des membres présents, dès maintenant.

• EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT RUE DE LA FONTAINE

Mr le Maire fait part au conseil, qu'il a été sollicité pour la réalisation d'un busage de fossé rue de la Fontaine. Après examen du fossé, il s'avérait qu'il évacuait des eaux chargées. Le diagnostic de l'assainissement individuel de l'habitation a donc été consulté et a révélé un dysfonctionnement et le busage du fossé n'a donc pas été réalisé. Cette rue étant incluse dans le zonage d'assainissement collectif, il serait légitime que les deux habitations de la rue de la Fontaine soient raccordées au réseau d'assainissement. Des devis ont été demandés aux entreprises. Un tableau récapitulatif des montants des travaux et participations sollicitées concernant l'extension du réseau d'assainissement rues de l'étang, de la Guèze et Grande Rue (travaux déjà réalisés) est présenté au conseil. Il faut toutefois vérifier auprès du Conseil Général que ces travaux sont toujours subventionnés. Le conseil municipal décide donc d'attendre la réponse avant la prise de décision de réalisation des travaux.

• INSTITUTION D'UNE TAXE DE SEJOUR

Mr Legros expose au conseil les principes d'institution d'une taxe de séjour, les tarifs à fixer dans les limites d'un barème en fonction des catégories d'hébergement. Pour ce qui concerne les cabanes en l'air, le tarif correspondant est celui des hébergements de plein air classés en 3 et 4 étoiles.

Il est rappelé le tarif appliqué pour Huttoopia qui s'élève à 0.30 € Des exonérations obligatoires sont à prendre en considération ainsi que certaines réductions liées aux familles nombreuses. L'hébergeur est quant à lui

soumis à quelques obligations par rapport aux déclarations et pièces justificatives à fournir sous peine de sanctions.

Le conseil municipal décide donc d'instituer une taxe de séjour aux hébergements dans les cabanes dans les arbres fixée à 0.50 € par personne et par nuitée à compter du 01/01/2010 et durant toute l'année.

- **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE**

Suite à l'attribution de deux subventions au titre du Pass-Foncier et considérant que cette dépense a été budgétée en fonctionnement et non pas en investissement, le conseil municipal adopte la décision modificative budgétaire suivante :

- Dépenses

Compte 2042 (subventions d'équipement en investissement) : + 4000 €

Compte 6745 (subventions d'équipement en fonctionnement) : - 3600 €

Compte 023 : virement à la section d'investissement : + 3600 €

Compte 021 : virement de la section de fonctionnement : +3600 €

Compte 2152 : Installations de voirie : - 400 €

- **PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE**

Mr le Maire informe le conseil municipal de l'obligation d'établissement d'un plan de mise en accessibilité de la voirie avant le 23/12/2009. Ce plan doit fixer les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement d'automobiles, les conditions et délais de réalisation des équipements. Par conséquent, le conseil municipal décide d'élaborer un P.M.A.V. qui sera porté à la connaissance du public par un affichage en mairie.

- **AMENAGEMENT DE SECURITE ROUTE DE COMBRES**

Mr le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été demandé au Conseil Général d'aménager le carrefour des RD 923 et D15, les poids-lourds ayant quelques difficultés à accéder au « STOP » notamment par temps de pluie. Le Conseil Général envisage de réaliser une plate-forme, ce qui surélèvera la chaussée. La commune devrait prévoir l'écoulement des eaux pluviales et l'aménagement de trottoirs à l'occasion de ces travaux. Mr Legros indique que des aides financières importantes peuvent être octroyées dans le cadre de la mise en sécurité de l'accès à l'école. Par conséquent, le conseil municipal autorise la mise en œuvre d'une étude pour une réalisation des travaux en 2010.

- **PROPOSITION DE REUNION PUBLIQUE**

Mr le Maire propose au conseil municipal d'organiser une réunion publique pour les écarts dont Beaurepaire afin de présenter la réglementation relative à l'assainissement individuel, la détention de chiens, le fleurissement etc.... Le conseil est favorable à l'organisation d'une réunion. Il est toutefois décidé d'établir au préalable un questionnaire, qui sera joint à l'invitation à réunion afin de préparer les réponses. Cette réunion pourrait avoir lieu en octobre ou novembre en présence de Mr Minsat (directeur du SATANC) et du Président de la Commission Environnement de la Communauté de Communes.

- **COMPTE-RENDUS DES REUNIONS INTERCOMMUNALES**

- Commission Voirie de la CDC : réunion du 19 mai 2009 où il a été question de la mise en place de la compétence. Liste des délégués à transmettre à la CDC.
- Réunion de l'UDAF du 19 mai 2009 à laquelle étaient conviés tous les membres du C.C.A.S. afin de promouvoir l'aide sociale locale pour l'ensemble des familles
- Réunion organisée par l'EDF le 15 juin 2009 à 17 h 30 à la salle des fêtes de Champrond suivi d'un dîner à la Table du Perche pour présenter les rapports entre ERDF et les collectivités.

- **DEMANDE D'ACCES SUR LA ZONE D'ACTIVITES INTERCOMMUNALE**

Mr Legros fait part au conseil municipal que Mr Texier Jean-Luc va suite à l'accord de la communauté de communes, acheter une bande de terrain sur la zone d'activités intercommunale, lui permettant un accès sécurisé à son exploitation agricole.

• QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Des plaques de numéros de rue ont été sollicitées à Villemaigre pour une continuité de la numérotation déjà en place sur la partie située sur le Thieulin. Accord du conseil pour l'achat de 4 plaques.

Mr le Maire fait part au conseil que Mme Maison Muguette peut bénéficier à nouveau d'un contrat d'accompagnement à l'emploi pour une durée d'un an, renouvelable un an avec une prise en charge par l'Etat au taux de 90 %. Accord du conseil pour signer la convention avec l'Etat pour une durée égale à 20 heures hebdomadaire à compter du 1^{er} juillet.

Le conseil prend connaissance du programme des festivités de la Fête Nationale des 13 et 14 juillet :

13 Juillet

- 19 h 00 : Pot de l'amitié à la salle des fêtes
- 20 h 00 : Repas à la salle des fêtes
 - Menu : crudités, poulet au cidre et sa garniture, salade, fromages, tarte aux pommes (tarifs : 10 € par adulte et 5 € par enfant de moins de 10 ans)
- 22 h 30 : Retraite aux flambeaux : départ salle des fêtes
- 23 h 00 : Feu d'artifice et bal à la salle des fêtes animé par l'orchestre Saga Music

14 Juillet

- de 7 h 30 à 11 h 00 : Concours de pêche (truites offertes par la municipalité)
- de 15 h 00 à 17 h 00 : Jeux gratuits sur la Place du Panama

Mr le Maire informe le conseil que le Tribunal Administratif d'Orléans a nommé un expert judiciaire ayant pour mission de déterminer les responsabilités des parties dans l'apparition et développement des désordres constatés sur les silos à boues.

Des chiens errent régulièrement dans le village. Les personnes pouvant les attraper sont priées d'appeler la Mairie, qui donnera ordre à la société Tous Services Animaliers d'enlever ces animaux.

Des tampons d'assainissement sont à remettre à niveau, notamment dans le cadre de la réfection probable de la chaussée de la RD923.

Un courrier sera adressé aux propriétaires de la Tour d'Aligre pour qu'ils procèdent à l'entretien de leur propriété.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.

☞ Séance du conseil municipal du 9 juillet 2009 ☞

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 9 juillet 2009 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire, au lieu habituel de ses séances.

Absent excusé : Denis Granger

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du mardi 9 juin 2009 par Luc Liard, qui est approuvé à l'unanimité.

Quelques précisions sont apportées :

- L'association des parents d'élèves a bien pu organiser un atelier escalade pendant la kermesse des écoles, une monitrice d'escalade ayant été recrutée pour la manifestation.
- Pour le PLU la commune devra délibérer au mois de septembre après avoir reçu le rapport du commissaire enquêteur.

- L'expert judiciaire Mr Trépaud Pierre, nommé par le Tribunal Administratif d'Orléans a au terme de la première réunion d'expertise demandé à ce que la mise en eau des silos à boue soit réalisée le 18 novembre 2009. Le conseil municipal demande que cette date soit avancée au mois de septembre, les voiles ayant tendance à se contracter avec le froid.
- Un autre expert en génie civil est venu à titre gracieux, il a indiqué notamment que les fissures sont vraisemblablement traversantes, que ce type de fissure peut être réparé en élargissant les fissures et en y injectant de la résine.

L'ordre du jour de la séance de Conseil Municipal est ensuite abordé.

Demande de subvention pour extension du réseau d'assainissement rue de la Fontaine

En raison de l'accord de principe des propriétaires concernés, il est décidé de solliciter une subvention auprès du Conseil Général.

Désignation d'un délégué à la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées

Marie-France Beauchet et Daniel Vidal se portant candidats, il est proposé que Marie-France Beauchet soit titulaire et Daniel Vidal suppléant.

Proposition accepté à l'unanimité

Comptes-rendus des réunions communales et intercommunales

Commission voirie de la communauté de communes

La façon d'aborder cette compétence est assez compliquée, néanmoins la compétence est effectivement dans le giron de la CDC, celle-ci percevra une enveloppe annuelle de 95000 € pour cette compétence, le FDAIC (Fonds Départemental d'Aides aux Communes) abonde à hauteur de 25 %.

L'ensemble des travaux de voirie des 12 communes a un coût annuel d'environ 250 000 € dont 100 000 € pour la commune de La Loupe.

Compétence transports scolaires

Cette compétence n'aura pas d'incidence pour les trois communes appartenant à notre régie de transport et qui font partie de la CDC à savoir, Mottereau, Saint Victor de Buthon et notre commune.

Pour 2009, les frais du second semestre seront pris à 100% par la CDC.

Assainissement non collectif

La compétence sera utilisée pour l'entretien en 2010 et une action sera faite en direction des 44 installations qui sont les plus hors normes afin qu'elles soient réhabilitées dans les 5 ans à venir.

La maison petite enfance

Le délégataire a été choisi, il s'agit de la société Crèche Attitude qui gère la structure de la CDC du Perche Senonchois.

Début de la mise en service : mars 2010 avec 16 berceaux, 20 ensuite puis 25 à terme.

Accueil de loisirs du mercredi

Ce service commencera au début septembre, les inscriptions sont à faire du 6 juillet au 15 août, il concernera les enfants de 3 à 6 ans (premier groupe) et ceux de 6 à 11 ans (deuxième groupe)

Trois des membres du personnel de notre syndicat scolaire seront embauchés pour ce service dans le cadre d'un contrat de droit privé

Compte-rendu de la commission voirie et réseaux du 24 juin 2009

Réparations à faire :

- Rue du Plessis
- Rue de la Guèze

- Rue de l'Etang
- Voie communale du Petit Bois Landry
- Voie communale du Grand Bois Landry
- Voie communale du Chemin Ferré
- Rue du Muid à Beaurepaire

Le conseil accepte que l'on utilise un enrobé caoutchouteux qui permet de mieux tenir dans le temps, un essai a été réalisé avec ce produit pour une bouche d'égout face au garage EUROREPAR, le test a été concluant alors que le produit était déjà ancien.

Compétence pour la création et la gestion de systèmes de communication palliant

Au manque d'accès à l'ADSL

Afin de permettre de résoudre, entre autres, les problèmes de zones dites blanches d'accès à l'ADSL, la communauté de communes souhaite élargir ses compétences pour la mise en œuvre de systèmes d'établissement et d'exploitation d'infrastructures, de réseaux de communications électroniques et fournitures de services de communications électroniques, dans les conditions fixées par l'article L 1425-1 DU CGCT dans l'objectif d'optimiser la couverture du territoire communautaire en termes de technologies de l'information et de la communication

Accord du Conseil Municipal

Interconnexion des réseaux d'eau potable

La participation de la commune pour le surcoût représenté par un équipement de deux pompes de 50 m³/h de débit au lieu de 10 m³/h est de 1150 € le conseil s'étant déjà prononcé favorablement sur ce sujet jusqu'à 1200 € réitère son accord. Si seule notre commune se prononçait favorablement l'équipement serait alors de deux pompes de 20 m³/h et notre surcoût serait inférieur.

Tarif cantine scolaire

Suite à la dernière réunion du Syndicat Scolaire, il a été proposé de mettre le tarif du repas de 2,45 à 2,50 € soit 2% d'augmentation, environ, le Conseil Municipal adopte ce nouveau tarif à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.

☞ Séance du conseil municipal du 24 septembre 2009 ☜

Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le jeudi 24 septembre 2009 à 20 h 30 sous la présidence de Mr Legros Eric, Maire, au lieu habituel de ses séances.

Tous les membres en exercice sont présents.

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 9 juillet qui est approuvé à l'unanimité.

Quelques informations sont apportées depuis la précédente réunion :

- des réparations de voirie sont également à prévoir sur les voies communales du Moulin et des Huberts
- les bassins des silos à boues se sont retrouvés remplis d'eau suite à un problème technique cet été, ce qui a provoqué une exfiltration d'eau par les fissures. Mr le Maire a alors fait constater ces faits à Maître Chaumier, huissier. La date d'expertise a été avancée le 19 octobre.
- L'étude concernant l'interconnexion des réseaux d'eau potable se poursuit, la commune de Montlondon, ayant pris connaissance des dispositions de notre commune délibère à ce sujet ce soir.

• APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le conseil municipal prend connaissance des observations émises au cours de l'enquête publique, des réponses apportées par le commissaire enquêteur ainsi que des observations émises avant l'enquête publique par les services consultés, lesquelles ont fait l'objet d'une réunion de la commission urbanisme le 7 septembre.

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable sur le projet de P.L.U. sous condition que les parcelles cadastrées ZK43a à Villemaigne et ZA 27 aux Orgeries soient classées en zone NH constructible. Un avis défavorable a toutefois été émis sur les parcelles situées à la Digue et à l'entrée du bourg route de Combres pour respecter les objectifs du P.A.D.D.

La commission urbanisme a examiné les observations émises par les personnes publiques associées et les a modifiées comme suit :

▪ Avis de l'Etat

Remarque sur la précision à faire sur des cavités souterraines dans le rapport de présentation

Orientations d'aménagements

Précision sur les clôtures : toute modification ou création de clôtures est soumise à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire

Zone des cabanes en l'air : Seules seront autorisées les constructions liées à l'activité des cabanes perchées.

Plan des servitudes et des contraintes à mettre à jour en fonction du nouveau périmètre de captage

▪ Avis du Conseil Général

Même remarque sur le périmètre de captage que les services de l'Etat

Faire état des transports publics du Conseil Général et de la régie du S.I.R.P

Plan de situation de l'ancienne décharge communale route de Saint Laurent à intégrer dans le rapport de présentation

Modification de la date de la servitude de la RD 923

Contraintes sur le plan d'itinéraires de randonnées

Possibilité de reconstruction ou non de certains bâtiments après sinistre

Aménagement de la zone de l'ancienne gendarmerie : accès direct sur la RD923 à supprimer

▪ Avis favorables sans remarques :

- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Service Départemental d'Architecture et de Patrimoine
- Chambre d'Agriculture

▪ Avis du Parc Naturel Régional du Perche

Définition des principes d'aménagement pour Beaufort : faible importance des zones constructibles ne justifiant pas d'adopter des principes de cette nature

Autorisation de construction dans les zones 1AU dans le cadre d'opérations d'aménagement d'ensemble dans les zones 1AU : non retenu

Faire référence aux orientations d'aménagement dans le règlement de la zone UAS (Tour d'Aligre)

Réglementation plus stricte de la zone NH : non adoptée car faible importance de la zone

Préservation de l'étang du Panama et de Beaufort

Matériaux recommandés à utiliser pour les bâtiments d'activités selon les préconisations du PNRP, d'une manière générale, la proposition du PNRP n'est pas retenue pour les matériaux.

Toitures : maintien de la rédaction figurant dans le règlement

Encourager les plantations d'essences locales comme clôture

Possibilité de déroger aux règles de l'article 11 pour les projets d'architecture contemporaine

Annexer les fiches de recommandations du PNRP dans le dossier de P.L.U.

Droit de préemption. Le conseil municipal peut délibérer sur l'exercice de son droit de préemption ouvert dès la validation du P.L.U. et ce dans les zones U et AU ou partiellement.

Mr le Maire présente au conseil les démarches à effectuer après la validation du P.L.U. (délibération, affichage, publication dans deux journaux, envoi dossiers aux différents services...) et indique que le P.L.U. ne sera exécutoire qu'en janvier 2010.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- décide de prendre en compte les observations vues précédemment en apportant les modifications proposées au projet de P.L.U. par la commission urbanisme
- autorise le classement des parcelles ZK 43a à Villemaigre et ZA 27 aux Orgeries en zone NH
- de soumettre l'édification de clôtures à déclaration préalable sur tout le territoire.
- D'approuver le dossier d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

- **IMPLANTATION DU PANNEAU DE DEPART DE RANDONNEES**

Mr le Maire présente au conseil municipal une simulation d'implantation d'un portique de randonnée à proximité de la mare à Beaurepaire. Des panneaux signalant le chemin à rejoindre le départ et le portique depuis le centre-bourg seront mis en place aux différents embranchements routiers. Cette signalétique est prise en charge par le Conseil Général. Toutefois, il a été proposé d'ajouter un panneau supplémentaire sur les panneaux indicatifs déjà en place dans le bourg. Accord du conseil pour l'implantation de ces panneaux, le portique étant à déporter un peu plus à gauche pour s'éloigner de la poubelle.

Deux nouveaux circuits de randonnées sont présentés au conseil :

Le premier circuit passe par le chemin de César et nécessite l'inscription du chemin de César au Plan Départemental d'Itinéraires et de Randonnées. Pour information, l'arrêté de circulation sur le Chemin de César a été transmis à la commune des Corvées les Yys, qui s'engage à prendre le même type d'arrêté pour la partie du chemin située sur son territoire. Ce circuit est approuvé par le conseil municipal. Il est rappelé qu'une clôture doit être mise en place autour de la station de pompage.

Le deuxième circuit passe par le chemin de l'Enfer, qui nécessite des travaux d'accessibilité subventionnés à 60 % par le Conseil Général en cas d'inscription au Plan départemental d'itinéraires et de randonnées. Avant de s'engager, le conseil municipal décide de faire estimer les travaux à réaliser et de solliciter l'avis du S.I.A.P sur les règles d'emprise et d'accessibilité à respecter.

- **RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2010**

Mr le Maire rappelle au conseil que le dernier recensement a été réalisé en 2005 et que le nombre d'habitants était de 464. Suite à un comptage interne, la population serait aujourd'hui d'environ 530 habitants. Le recensement officiel sera réalisé début 2010 et il faut penser dès maintenant à recruter un agent recenseur. La coordination du recensement sera assurée par Sophie Prelle.

- **LOCATION DES BUREAUX 6 GRANDE RUE**

Mr Legros fait part au conseil que l'Atelier Beau'art situé à Le Thiulin souhaite louer les bureaux de l'ancienne gendarmerie. Il s'agit d'un auto-entrepreneur artiste peintre, qui décore des objets anciens et pratique des initiations à la peinture dans le cadre de stage. Il propose un loyer mensuel de 300 € et souhaite s'installer en bordure de la RD923 pour profiter de cet axe très fréquenté.

Le conseil accepte de louer à l'Atelier Beau'art les bureaux de l'ancienne gendarmerie dans le cadre d'un bail précaire d'une durée de deux ans renouvelable une fois, au tarif de 300 € par mois à compter du 1^{er} octobre 2009. Ce bâtiment étant destiné à accueillir du public, il lui sera demandé une attestation d'assurance des locaux

- **BIBLIOTHEQUE**

Le schéma départemental de lecture publique a établi les termes d'une convention de partenariat entre le conseil général et les collectivités et des normes minimales sont attendues à savoir :

- un local dédié de 25 m²
- un budget de 0.50 € par habitant
- quatre heures d'ouverture
- des bénévoles formés
- une informatisation (800 € d'investissement et 300 € annuel de maintenance)

Dans l'attente de l'évolution de la bibliothèque vers ces critères, la bibliothèque départementale de prêt propose de façon transitoire un mode de desserte en documents plus adapté soit un dépôt de 500 livres, renouvelé trois fois par an par navettes à raison de 100 livres maximum par renouvellement. Accord du conseil pour cette solution sachant que le point sur l'état de notre réflexion serait fait après une année de fonctionnement.

Mr Legros fait part au conseil de la faible activité de la bibliothèque, l'école n'y participant pas du fait de l'exiguïté du local pour accueillir une classe entière. Mr le Maire indique au conseil qu'il faudrait organiser des animations autour de la lecture pour rendre plus attractif ce lieu.

- **AMENAGEMENT PIETONNIER SUR LA RD15**

Mr le Maire informe le conseil que le conseil général va entreprendre des travaux sur la RD15 au carrefour de la RD923 en 2010, qui consistent en la création d'une plate-forme pour surélever la chaussée. Le Conseil Général a indiqué qu'il serait opportun d'aménager simultanément un espace piétonnier sur la partie située entre le lavoir et la RD923 pour sécuriser l'accès des piétons à l'école. Le projet consistant en la pose de bordures et caniveaux avec cheminement en graviers roses est présenté au conseil. Des devis ont été sollicités et leurs montants sont compris entre 13 000 et 15 000 €HT. Ces travaux seraient subventionnés à hauteur de 50 % au titre du FDAIC dans le cadre des opérations de sécurité aux abords de l'école, soit une charge résiduelle d'environ 7000 €pour la commune.

Le conseil municipal approuve ce projet et autorise le Maire à monter le dossier de subvention correspondant.

- **REMBOURSEMENT ASSURANCES**

Mr le Maire informe le conseil municipal du remboursement de l'assurance Groupama concernant les sinistres suivants :

- vol atelier communal
- bris d'une vitre de la salle des fêtes
- endommagement de la porte des WC de l'école

- **BILAN FINANCIER**

Mr Legros présente au conseil municipal un bilan succinct des dépenses et recettes engagées depuis le début de l'année. En ce qui concerne le budget général, il avait été prévu au budget primitif la réalisation d'un prêt pour équilibrer le budget, qui ne sera vraisemblablement pas contracté. Les travaux d'aménagement de la cantine sont réglés en grande partie et sans besoin de trésorerie supplémentaire.

Le budget annexe du service d'eau est actuellement excédentaire, peu de dépenses d'entretien et de réparations ont été réalisées pour l'instant. L'étude concernant la protection du périmètre de captage d'eau potable se poursuit et il est maintenant nécessaire de mesurer la perméabilité du fossé longeant la RD941, des produits toxiques pouvant se propager dans le périmètre, cette étude a d'ores et déjà été demandée suivant les conseils de la DDA.

Le budget annexe du service d'assainissement est lui aussi, à l'heure actuelle excédentaire, les dépenses relatives à la construction des silos à boues n'étant pas soldées. Une pompe permettant de renvoyer les boues dans les silos a été acquise récemment au prix de 1500 €environ, celle qui est actuellement en fonction ayant donné quelques signes de faiblesse.

- **PROPRIETES LAISSEES A L'ABANDON**

Mr le Maire informe le conseil qu'il a reçu au cours de l'été deux pétitions, l'une concerne un terrain situé ruelle du Plessis et l'autre la propriété située 2 route de La Loupe.

Une lettre recommandée a été envoyée à chaque propriétaire. Le propriétaire du terrain ruelle du Plessis s'est manifesté et a indiqué que le terrain serait prochainement remis en état. En ce qui concerne la propriété sise 2 route de La Loupe, la lettre à la propriétaire nous est revenue. Mr le Maire propose donc au conseil de prendre un arrêté de mise en péril non imminent le cas échéant, mesure pouvant faire l'objet d'une contestation des propriétaires devant le Tribunal Administratif.

- **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE**

Afin de régulariser un titre de recette émis en 2008 en ce qui concerne la redevance Bouygues Télécom, le conseil municipal adopte la décision modificative budgétaire suivante :

+ 360 € au compte 673 (dépenses)

+ 360 € au compte 758 (recettes)

(il n'avait pas été tenu compte de la revalorisation de la redevance)

- **DROIT DE PREEMPTION POUR LE D'ALIGRE**

Mr le Maire informe le conseil municipal que Mr et Mme Plès envisage d'acquérir le bâtiment sis 42 Grande Rue pour y transférer le bar/tabac/point poste. Afin de ne pas contraindre le propriétaire du 46 Grande Rue à maintenir un commerce sur ce site, la commune peut abandonner son droit de préemption. Accord du conseil pour abandon du droit de préemption au 46 Grande Rue sous réserve que la vente de la propriété sise 42 Grande Rue soit conclue. Il est rappelé que les artisans et commerçants peuvent bénéficier d'aides financières à l'investissement dans le cadre du Pays Perche. Une information sur ces aides leur sera communiquée dès que possible.

- **COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS**

- Commission communale voirie

Lecture est donnée du compte-rendu de la commission voirie et réseaux du 20 août où il a été question des interventions à réaliser sur les voies communales. Il a été décidé de traiter les rues de l'Etang et du Muid ainsi que le chemin du Petit Bois Landry avec de l'enrobé à froid. En ce qui concerne le chemin Ferré, il a été décidé de faire appel à la société Villedieu, pour un traitement complet (nettoyage, couche d'accrochage et d'imperméabilisation des joints, rebouchage des « nids de poule » et reprise de rives de chaussée endommagée) soit un coût d'environ 2500 € pour 70 points. Un arrêté interdisant la circulation à tous les véhicules sera pris, il sera demandé à la commune de Frétigny de prendre également un arrêté pour la partie qui la concerne.

Il a été évoqué également les travaux d'accès à l'école avec mise en place de pentes douces pour être en conformité avec l'accessibilité aux personnes handicapées et mise à niveau à l'aide de pavés autobloquants, qui seront posés par les employés communaux. Le plan d'aménagement de cet accès est présenté au conseil.

Les travaux de voirie ont été réalisés récemment rue de la Lutonnerie, qui présente déjà quelques dégradations signalées à la DDE.

En 2010, il sera prévu les travaux d'enduits rue de la Lutonnerie dans le cadre de la CDC, l'arrachage de la haie derrière le monument aux morts, la création d'un cheminement en calcaire le long de l'église pour une mise en valeur de l'espace arrière du chœur.

Il a été également question de la possibilité d'acquérir une bande de terrain d'environ 5 m de large située en bordure de l'allée de la forêt côté éclairage public pour le stationnement des véhicules en épi.

Au cours de la réunion de la commission, il a été proposé de créer un abri-bus contre le mur du garage, sujet à finaliser en commission des bâtiments.

- Commission intercommunale voirie

Il a été rappelé que la compétence voirie s'exercera à compter du 1^{er} octobre 2009. La nature des travaux éligibles relevant de la compétence de la CDC et ceux exclus restant à la charge des communes sont présentés au conseil municipal ainsi que leur financement dans le cadre du FDAIC et du Fonds de Péréquation. Des questions se posent quant à la répartition des travaux du territoire de la CDC sachant que le Conseil Général attribue le FDAIC sous forme d'une enveloppe financière plafonnée. Il est répondu que toutes les communes de la CDC ne pourront réaliser d'importants travaux de voirie chaque année, des priorités seront données en fonction des besoins recensés et à tour de rôle.

- **RETRAIT DES PANNEAUX PUBLICITAIRES**

Mr le Maire informe le conseil qu'il a engagé la procédure de retrait des panneaux publicitaires et qu'il envisage prendre un arrêté pour la mise en œuvre stipulant des astreintes financières le cas échéant. Accord du conseil municipal sous réserve de contrôle de légalité.

- **INTERCOMMUNALITE**

Communauté de Communes

- 17 professionnels de santé sont intéressés pour intégrer la maison médicale
- les travaux de la maison petite enfance sont commencés
- la CDC a acheté les locaux de Quebecor, les 2/3 seraient attribués à l'entreprise de mobilier urbain MDO
- La CDC a acquis les locaux de l'ancien collège. Une entreprise, le cabinet de géomètre Hermand et le SIAP louent une partie de ces locaux. Une chaudière spécifique à ces locaux sera installée par la CDC.
- Une procédure de recherche de nouveaux médecins est en cours par le biais d'un cabinet de recrutement de médecins.

Syndicat scolaire :

La cantine est opérationnelle depuis la rentrée des classes. Une visite des locaux est proposée aux élus en fin de réunion.

- **NUMEROTATION DE VOIRIE**

Le conseil municipal attribue les numéros de voirie suivants :

Villemaigre :

- n° 2 pour la parcelle cadastrée ZK n°44
- n° 4 pour la parcelle cadastrée ZK n°43
- n° 6 pour la parcelle cadastrée ZK n°42
- n° 8 pour la parcelle cadastrée ZK n°39
- n°15 pour la parcelle cadastrée ZL n°17

Rue de la Chaussée :

- n° 1 bis pour la parcelle cadastrée AB n°478

Grande Rue

- n° 2 bis pour les parcelles cadastrées ZE n° 57 et ZE n° 56

Rue du Plessis

- n° 3 pour les parcelles cadastrées AB n° 35, AB n° 464, AB n° 324, AB n° 326

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Le conseil municipal après réflexion décide de ne pas fixer de tarifs spécifiques pour la création de trois branchements au réseau d'eau potable
- Un magasin Bricomarché ouvrira en septembre 2010 à La Loupe sur la zone appartenant à la commune de La Loupe face à la zone intercommunale.
- Le paysagiste ayant repris les activités de Stéphane Gillet va s'installer sur la zone d'activités de Champrond en Gâtine
- Les riverains de la RD346-7 entre les Vitriers et Le Thieulin se sont plaints de la présence de branches sur la route suite à l'élagage de haies
- Des inquiétudes sont émises à propos du projet de suppression de la taxe professionnelle, une information sur ce sujet sera transmise au conseil municipal dès que possible.
- Le décret d'application de la loi sur l'eau 2006 sera présenté prochainement au service du SPANC du Conseil Général
- La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au 3 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h.

La feuille infos

Du côté des associations

COURS DE SOPHROLOGIE DE RELAXATION ET DE QI GONG

A LA SALLE DES FETES DE CHAMPROND EN GATINE

Tous les mercredis de 19h15 à 20h15 (Relaxation)

tous les jeudis de 18h à 19h30 (Qi Gong)

- retrouver son énergie et son désir de vivre
- développer la confiance en soi
- retrouver son autonomie personnelle
- gérer ses émotions
- améliorer son intuition personnelle
- équilibrer son corps et son esprit avec une sérénité retrouvée

Début des séances mercredi 30 septembre 2009

Pour tous renseignements :

Marc Le Corre

Tel : 02 37 35 63 90

Mobile : 06 73 56 86 75

E-mail : marc.le-corre@wanadoo.fr



Tarifs :
5 € la séance, 15 € le mois,
36 € le trimestre.

Un petit air de culture...

... une rentrée sur les chapeaux de roues !

Lorsque vous lirez ces lignes, « Un Petit Air de Culture » aura déjà commencé la saison 09/10 avec deux évènements bien différents :

UN CONCERT D'OPERETTE, donné par le Ténor Jean Goyèche dans la Salle des Fêtes et notre nouvelle et passionnante activité : des cours de yoga dispensés par Malika Contrel. Malika est une des comédiennes de notre « Petit Théâtre » et vous avez déjà pu la voir dans nos productions depuis plusieurs années, mais Malika est également passionnée de **YOGA** qu'elle pratique depuis plus de 10 ans au plus haut niveau auprès d'un Maître indien. Aussi lorsque nous avons appris qu'elle avait décidé de se lancer dans le professorat à temps complet nous nous sommes dit que ce serait trop bête de laisser passer une telle chance ! Et Malika a gentiment accepté de bloquer une soirée pour nous faire profiter de son savoir en la matière.

Tous les lundis soirs une dizaine d'heureux élèves se retrouvent donc à la Salle des Fêtes de 18H45 à 19H45 ou de 19H15 à 20H15 au choix

pour s'initier à cette discipline multimillénaire et nous pouvons vous dire que personne n'est déçu !!! Tout le monde quitte le cours à la fois détendu et regonflé pour la semaine. Si le cœur vous en dit vous pouvez encore

vous joindre à nous. Appelez Marie-France (02 37 49 86 67) ou Véronique (02 37 49 83 23) et nous vous donnerons tous les détails que vous pourrez souhaiter.

Et puis c'est en Novembre que nous célébrerons un évènement exceptionnel : le 20eme anniversaire du « Petit Théâtre de Champrond », fondé en 1989 par Brigitte Wardavoit. A cette occasion la troupe ne réunira pas moins de 36 comédiens - beaucoup d'« anciens » ayant décidé de venir se joindre à l'aventure. Le spectacle qu'ils donneront « 20 sur 20 ou les Rossignols du Perche » est programmé pour les 20, 21 et 22 novembre prochain (les vendredi et samedi à 20H30, le Dimanche en matinée). Il est très fortement recommandé de réserver ses places !!

Le Petit Théâtre de Champrond-en-Gâtine fête ses 20 ans

20/20

ou les Rossignols du Perche

vendredi 20 et samedi 21 novembre 2009 à 20h30
dimanche 22 novembre à 15h00

Salle des Fêtes de Champrond-en-Gâtine



Prix

6,00 €

5,00 € pour les adhérents

Gratuit pour les moins de 12 ans

*Direction Brigitte Wardavoit
Comédie musicale de Véronique Réaud
Musiques de Noël Gay, Frédéric Loewe, Giuseppe Verdi. . .*



Crédit Agricole Val-de-France

Réservation : 02 37 49 85 33 ou 02 37 49 86 67

Comme d'habitude l'année se terminera par le traditionnel concert de chants de Noël, le Samedi 19 Décembre, donné en l'Eglise et suivi du verre de l'amitié et de la dégustation des « Petits Cochons de Champrond ».

Brel de Bruxelles aux Marquises

Le jeudi 16 juillet dernier, la chanteuse et comédienne Nathalie Lhermitte résidant à Beaurepaire, accompagnée d'Aurélien Noël, accordéoniste champion du Monde, nous a fait le plaisir de présenter en la salle des fêtes champronnaise une répétition générale de son prochain spectacle « Brel de Bruxelles aux Marquises ».

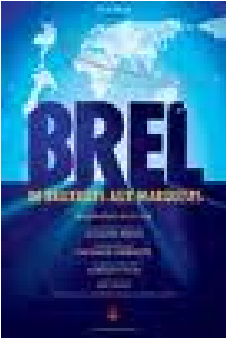


Ce ne sont pas moins de 150 personnes qui sont venues admirer ce duo qui nous a fait frémir, chanter mais aussi rire. Monsieur le Maire s'est vu remettre quelques bonbons apportés par Brel, enfin ... Nathalie.



Cette représentation a pu avoir lieu, en plus de la volonté de Nathalie et d'Aurélien, grâce à Alfred Perrin (compagnon de Nathalie), mais aussi à l'association « Un Petit Air de Culture ». Les recettes de la soirée (5 € la place) ont été versées à l'école de Champrond.

Un grand merci d'avoir pensé à nos chers enfants et de nous avoir fait vibrer !!! ...



Pour les personnes souhaitant se promener de nouveau du côté du Port d'Amsterdam, de Vesoul ou bien encore de danser la valse à mille temps, n'hésitez pas à vous joindre à nous :



⇒ DIRECTION LE THEATRE DEJAZET A PARIS, **samedi 12 décembre**

Rendez vous à 15h00 sur la place du Panama de Champrond

Renseignements et **réservations**

au 02.37.49.86.67, 02.37.49.83.23 ou 02.37.49.85.33 avant le 15 novembre 2009

Prix comprenant l'entrée au spectacle et le voyage en car (aller-retour) :

45 € pouvant réduire à 36 € si le car est complet. Les règlements sont à transmettre à l'inscription.

Vous pouvez également retrouver Nathalie et Aurélien, tous les dimanches à 17h dans l'émission télévisuelle « Chabada » de France 2. Cette émission est animée par Daniela Lumbroso et consiste à réunir chaque semaine, trois chanteurs de différentes générations où le duo interprète quelques uns de leurs plus grands succès.

Les petites Mains

LES PETITES MAINS vendront des petits objets fabriqués par l'association au marché de Noël et chez les commerçants au profit du Téléthon.

En partenariat avec les contrats bleus depuis 2008, l'association prend les enfants de la commune du CP au CM2 en atelier de travaux manuels le jeudi soir de 16h30 à 17h30.



Le « P.A.F. », suite aux bons résultats pour l'année 2008-2009, nous avons reçu le prix du « fair-play » qui récompense l'équipe qui a obtenu les meilleurs résultats et comportements sur les terrains de football.

Pour la saison prochaine, nous souhaitons continuer ainsi.

Le football UFOLEP se pratique à sept joueurs le dimanche matin dans le respect des adversaires et des règles. Toutes les personnes intéressées pour pratiquer le football sont les bienvenues.

FOOTBALL A 7

Poule 5

11 OCTOBRE		18 OCTOBRE		25 OCTOBRE	
Ouarville	Sours 2	Dammarie 1	Amilly 4	Marsauceux	Amilly 4
Dammarie 1	Lèves	Ouarville	Spartak	Broué	Sours 2
Champrond G	Marsauceux	Lèves	Champrond G	Spartak	Leves
Spartak	Broué	Marsauceux	Broué	Champrond G	Dammarie 1
Jeunesse port.	Amilly 4	Sours 2	Jeunesse port.	Ouarville	Jeunesse port.

1 NOVEMBRE		8 NOVEMBRE		15 NOVEMBRE	
Amilly 4	Spartak	Broue	Amilly 4	Amilly 4	Lèves
Dammarie 1	Ouarville	Marsauceux	Ouarville	Ouarville	Champrond G
Sours 2	Marsauceux	Sours 2	Champrond G	Spartak	Sours 2
Leves	Broué	Dammarie 1	Spartak	Marsauceux	Dammarie 1
Champrond	Jeunesse port.	Lèves	Jeunesse port.	Broué	Jeunesse port.

22 NOVEMBRE		29 NOVEMBRE		5 DECEMBRE	
Champrond G	Amilly 4	Amilly 4	Ouarville	Amilly 4	Sours 2
Ouarville	Broué	Sours 2	Lèves	Lèves	Ouarville
Sours 2	Dammarie 1	Champrond G	Spartak	Broué	Champrond G
Lèves	Marsauceux	Broué	Dammarie 1	Spartak	Marsauceux
Spartak	Jeunesse port.	Marsauceux	Jeunesse port.	Jeunesse port.	Dammarie 1

Contacts : M Cohu 02.37.49.83.89 ou M Chrétien 02.37.49.82.41

i Commission des fêtes ¥



La
Commune
de
Champrond-en-Gâtine
organise un

Marché de Noël

A la salle des fêtes

Samedi 28 Novembre 2009
De 15h à 18h
Dimanche 29 Novembre 2009
De 9h à 18h

Pour tous renseignements tél 02 37 49 86 67





Imprimé par nos soins

DIMANCHE 13 DECEMBRE 2009

**POUR TOUS LES ENFANTS
DU VILLAGE**

(jusqu'au CM2 INCLUS)

Passage du Père Noël :

à 13 h 30 à Beaurepaire
et 14 h 15 Place de l'Eglise

Projection d'un film

à la salle des fêtes
à 15 h 00 précises

-
Goûter



Distribution des cadeaux
par le Père Noël vers 17 h 00

Association des parents d'élèves

PROGRAMME DES ANIMATIONS 2009/2010

- ☑ **Samedi 14 novembre : bourse aux vêtements et aux jouets de 10h00 à 18h00**
Dépôt des dons les 9 et 10 dans la mairie de votre commune,
Tri les 12 et 13 dans la salle des fêtes de Montlandon.
- ☑ **Week-end des 4 et 5 décembre 2009 : vente de porte clés peluche et stylos au profit de l'AFM.**
Passer la commande auprès de M-F BEAUCHET : 100 peluches et 50 stylos.
- ☑ **Vente sapins de Noël en novembre :**
Prise des commandes du 15 au 27 novembre 2009,
Livraison 1^{ère} quinzaine de décembre.
- ☑ **Buvette de l'arbre de Noël de Champrond en Gâtine 13 décembre 2009**
- ☑ **Loto le Samedi 16 janvier 2010 au soir à Champrond en Gâtine salle des fêtes**

Du côté des commerçants et artisans

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE A TOUS LES ARTISANS ET COMMERÇANTS AYANT UNE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE OU HABITANT SUR LA COMMUNE. LIBRE A VOUS DE NOUS COMMUNIQUER VOS ARTICLES PAR MAIL (contact@champrond-en-gatine.org)

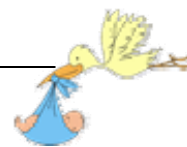
Nouvequ : « Les Ateliers de Christian » au 6, Grande rue de Champrond (ancienne gendarmerie)

- **Ateliers de loisirs, activités :** récup' relooking et peinture sur meubles
 - **Initiation :** à la peinture sur bois et réparations de meubles, cours et stages pour adulte
 - **Travaux :** sur commande à des prix adaptés à votre budget
 - **Showroom broc :** ouvert tous les après-midis de 15 à 19h-week end compris, sauf lundi.
 - **Inédit :** « Atelier anniversaire pour vos enfants ». 15 jours avant la date, il reçoit des cartes d'invitation, à envoyer à ses copains et choisit son thème. Le jour anniversaire, votre enfant passe 2 heures en atelier avec ses copains et chacun repart avec son œuvre continuer la fête.
 - **Portes ouvertes régulières :** expo peinture des œuvres de Christian, expo d'artistes peintres, sculpteurs, céramistes, Showroom broc meubles et objets sous chapiteau.
- Tous renseignements :* n'hésitez pas à appeler Christian – à bientôt le plaisir de vous rencontrer dans la joie et la bonne humeur. 06.33.92.85.89

Les dates à retenir

- * SAMEDI 14 NOVEMBRE : Bourse aux vêtements et aux jouets de l'assoc. des Parents d'élèves
- * LES 20, 21 ET 22 NOVEMBRE : le petit théâtre de CHAMPROND fête ses 20 ans (Salle des fêtes)
- * SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 NOVEMBRE : Marché de Noël. (Salle des fêtes)
- * SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 DECEMBRE : Téléthon
- * SAMEDI 12 DECEMBRE : Brel de Bruxelles aux Marquises. (Théâtre Déjazet de Paris)
- * DIMANCHE 13 DECEMBRE : Noël au village.
- * SAMEDI 19 DECEMBRE : Chants de Noël. (Eglise de Champrond)
- * SAMEDI 16 JANVIER : Loto de l'assoc. des Parents d'élèves (Salle des fêtes)

Etat civil



Les décès

Marcel MARDELET,

Décédé le 11/10/2009 à Courville sur Eure

Emile CLEMENT,

Décédé le 11/10/2009 à La Loupe

Les mariages

Elodie METAIZ et David AUGUSTINE

Le 01/08/2009 à Neuilly sur Eure

Les naissances

Aaron HORTEL,

le 19/07/2009 au Coudray (domicilié à 5, route de Combres)

Sayna RAQUIL,

le 06/06/2009 au Coudray (domiciliée au 42, Grande rue)

Mathieu FERRERA DE BASTOS,

le 04/06/2009 au Coudray (domicilié au 37, rue du Perche)

Mathis HORTEL-DINANT,

le 11/10/2009 au Coudray (domicilié à 21, Grande rue)

Du côté des petites annonces

Si vous souhaitez passer une petite annonce,
envoyer la par mail à contact@champrond-en-gatine.org ou bien déposez là en mairie.

A vendre Maison ancienne, 3 pièces habitables avec poutres en chêne, tomettes au sol, cheminée, grange attenante de 40 m² avec pièce attenante comprenant une cheminée. 110 m² au sol possibles et grenier aménageable, terrain de 965 m² arboré en fruitiers et agrément, cadre champêtre très agréable à Champrond en Gâtine. Tel .0617047480

A louer Maison 5 pièces dans le bourg de Champrond-en-Gâtine. 3 chambres, 1 salon, 1 pièce à vivre, 1 salle de bain, 2 WC, 1 buanderie, 1 cave, 1 mezzanine, 2 garages, 1 cour, chauffage gaz de ville, Loyer 600 €
Pour tous renseignements s'adresser à Sylvie Laufray au 02 37 24 17 25 ou 06 03 02 37 67.

Un peu d'histoire sur Champrond en Gâtine

LES ANCIENS COMMERCES DES ANNEES 1950 A CHAMPROND EN GATINE ...

... selon les souvenirs de *Micheline Guillemet*

72 Grande Rue	Mairie - Ecole des garçons	Rue du Plessis	Entreprise de Battages
70 Grande Rue	La Poste	Rue du Plessis	Scieur de Long - Machines Agricoles
68 Grande Rue	Ecole des Filles	2 Rue des Rosiers	Confection pour Dames
56 Grande Rue	Boulangerie - Bar	4 Rue de la Tour	Patronage
52 Grande Rue	Docteur	4 Place de l'église	Bar - Epicerie
48 Grande Rue	Négoce de Bois	13 Place de l'église	Dentiste (2 après midi par semaine)
44 Grande Rue	Electricité - Appareils Ménagers	23 Grande Rue	Boulangerie - Pâtisserie
42 Grande Rue	Coiffure Dames & Hommes	29 Grande Rue	Boucherie - Charcuterie
40 Grande Rue	Epicerie - Légumes	31 Grande Rue	Epicerie - Mercerie - Journaux
40 Grande Rue	Poissonnerie (Le Vendredi)	31 Grande Rue	Gendarmerie (Brigade Motorisée)
34 Grande Rue	Commerce de Bestiaux	31 Grande Rue	Caserne de 6 Gendarmes
34 Grande Rue (1er étage)	Brodeuse	41 Grande Rue	Notaire
30 Grande Rue	Cycles - Machines Agricoles	47 Grande Rue	Restaurant - Bar
28 Grande Rue	Bourrellerie - Matelasserie	49 Grande Rue	Epicerie (le familistère)
24 Grande Rue	Bar - Restaurant - Essence	51 Grande Rue	Tabac - Régie - Bimbeloterie
20 Grande Rue	Presbytère	51 Grande Rue	Vente et Réparation de Voitures
14 Grande Rue	Tueur de Porcs	51 Grande Rue	Cycles - Motos - Essence - Gaz
12 Grande Rue	Mécanique Générale - Gaz	57 Grande Rue	Taxi et Car
12 Grande Rue	Ventes de Cycles et Motos	1 Rue de la Lutonnerie	Percepteur
Rue de L'étang	Bouilleur de Cru	77 Grande Rue	Menuiserie
Rue de L'étang	Alambic Ambulant	79 Grande Rue	Entreprise de Maçonnerie
Rue de L'étang	Fendeur de Lattes	81 Grande Rue	Entreprise de Battages
5 Grande Rue	Maréchallerie	2 Rue du château d'eau Beurepaire	Bar
13 Grande Rue	Bar (Construction démolie)		
Allée de la Forêt	Entreprise de Maçonnerie		
5 Rue du Prieuré	Cordonnerie		
11 Rue du Prieuré	Menuiserie - Ebénisterie		

CHAMPROND EN GATINE HIER...

... selon la collection de cartes postales de Marie Christine Claise



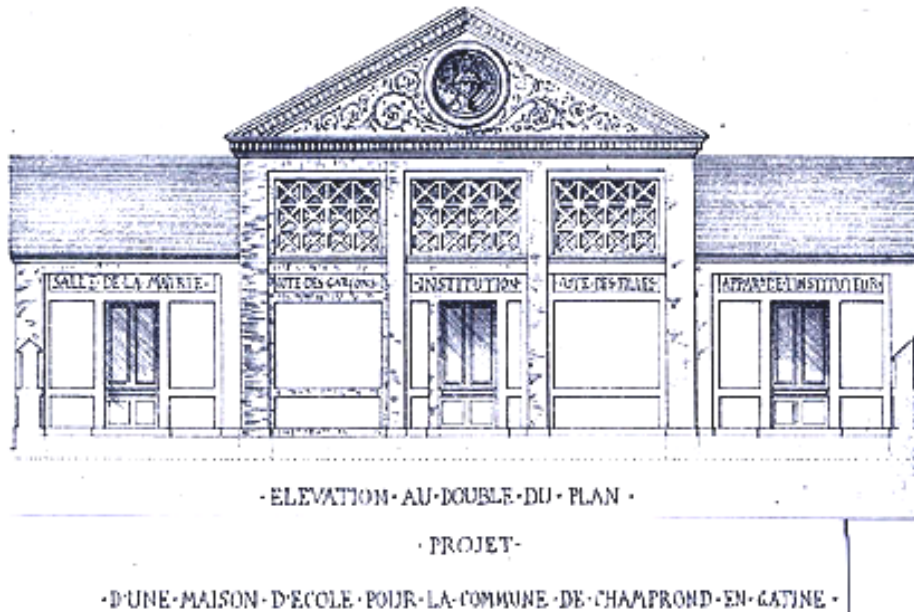
L'entrée de Beaurepaire



Le carrefour de la Loupe

L'ENSEMBLE DES CARTES POSTALES RECUEILLIES PAR MARIE CHRISTINE CLAISE SONT PONCTUELLEMENT DIFFUSEES SUR L'ECRAN DU BAR LE DALIGRE

L'ÉCOLE ... 4^{ème} partie



Plan datant de 1843

Le 23 janvier 1835, le préfet a nommé maire Louis François Lesieur, notaire, lequel a prêté serment. Cette année là on trouve la première présentation, par le conseil municipal, d'un candidat aux fonctions d'instituteur primaire conformément à la loi du 28 juillet 1833 sur l'instruction primaire. Le postulant, Denis Michel Hallot dépose une demande en mairie. Le 2 février, après avis du comité de local de surveillance de la commune, l'intéressé reçoit l'agrément du comité supérieur de l'instruction primaire de l'arrondissement de Nogent le Rotrou. Le 14 octobre, après démission du sieur Hallot, c'est Léon Hardy, 21 ans, qui dépose sa candidature.

Le 11 juillet 1837 le conseil délibère sur les moyens à prendre pour se pourvoir d'une maison d'école. La proposition de vente faite par les héritiers Heurteau d'une maison sise dans le bourg moyennant 2800F est rejetée.

Le problème de l'achat obligatoire d'une maison d'école est relancé le 19 janvier 1848. Le conseil accepte l'achat d'une maison du centre bourg appartenant à Denis Michel Hallot.

JTA

UN GRAND MERCI A MICHELINE GUILLEMET, MARIE-CHRISTINE CLAISE ET JEAN TAQUET
POUR CES RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DE CHAMPROND EN GATINE.

Le saviez-vous?

**70 élèves sont inscrits à l'école de Champrond.
8150 repas ont été servis à la cantine de
Champrond lors de l'année scolaire 2008-09**



La feuille pratique

Les services communaux et intercommunaux

≈ Mairie de Champrond en Gâtine ≈

Tel : 02-37-49-80-20

Tel : 09-77-81-00-90

Télécopie : 02-37-49-80-26

E.Mail : contact@champrond-en-gatine.org

Permanences à la mairie:

Le mardi de 17h à 19h : Mr Legros Eric

Le jeudi de 17h à 19h : Mr Guillemet Philippe

Le samedi de 9h30 à 11h30 : Le maire ou les adjoints.

Nouveaux habitants

Si vous venez d'emménager sur notre commune, nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

- ✓ modifier votre adresse sur votre carte d'identité,
- ✓ vous inscrire sur la liste électorale
- ✓ nous indiquer si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement.
- ✓ inscrire vos enfants à l'école et demander des informations sur le fonctionnement du regroupement pédagogique.

→ Recensement Militaire

Le recensement militaire est obligatoire, pour les garçons comme pour les filles, dans les 3 mois suivant leurs 16 ans. Toute personne recensée, lorsqu'elle aura atteint 18 ans, est automatiquement inscrite sur la liste électorale de la commune de résidence. Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

→ Inscription Liste Electorale

Si vous habitez Champrond depuis peu et souhaitez voter sur la commune, veuillez vous présenter en Mairie avant le 30 décembre, pour compléter le document d'inscription (nécessité d'apporter une pièce d'identité et un justificatif de domicile). Sans aucune autre formalité, vous serez automatiquement radié(e) de la commune ou vous étiez inscrit(e) auparavant.

≈ Les déchetteries ≈

→ Horaires valables du 1^{er} novembre au 1^{er} mars

<u>DECHETTERIE DE SAINT ELIPH</u>	<u>DECHETTERIE DE COURVILLE SUR EURE</u>
Mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30	Lundi de 14h00 à 17h30
Vendredi de 14h00 à 17h30	Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30	Samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

≈ Ramassage des ordures ménagères ≈



Le jour hebdomadaire du ramassage des ordures ménagères et de la collecte sélective est le vendredi. Les semaines où il y a un jour férié, le jour de ramassage est décalé au lendemain*. Il est conseillé de sortir ses poubelles la veille au soir. Merci d'éviter de les sortir plusieurs jours à l'avance afin de limiter les dégradations par les animaux.

* samedi 2 janvier.

≈ Location de la salle des fêtes communale ≈

Pour toutes visites de la salle des fêtes, renseignements auprès de la mairie au 02.37.49.80.20.

≈ Bibliothèque municipale ≈

Mesdames Bigeault et Zani

vous attendent le samedi matin de 10h à 12h

à la bibliothèque municipale dans les locaux de la mairie.

Vous y disposerez gratuitement de nombreuses références. Si la bibliothèque ne dispose pas du livre que vous souhaitez lire, elle peut l'emprunter auprès de la bibliothèque départementale en lui communiquant le nom de l'auteur, le titre et l'éditeur de l'ouvrage.



≈ Service communal d'eau potable et d'assainissement ≈

☒ Opération collective de vidanges de fosses septiques

Une opération de vidanges groupées d'installations d'assainissement non collectif (fosses septiques, bacs à graisse, fosses toutes eaux) aura lieu prochainement. Des devis ont été sollicités auprès de plusieurs entreprises. L'entreprise Bertrand de Nogent le Rotrou a été retenue au prix de 137.15 €TTC par installation. Les personnes non encore inscrites à cette opération peuvent encore le faire à la mairie et ce avant le 25 novembre 2009.

☒ Calendrier des relevés des compteurs d'eau potable.



Commune de Champrond - en - Gâtine

Si vous êtes absent le jour de la relève, Vous pouvez nous communiquer votre index dans les 24H suivant la date indiquée.
Mairie de Champrond-en-Gâtine 02 37 49 80 20.

		Dates Période				Dates Période								
L'	A	Aiguillon	18-nov.	journée	Le Bois	Gilet	19-nov.	journée	Ruelle de	Panama	17-nov.	journée		
		Arcade	19-nov.	journée	La	Graiserie	18-nov.	journée	Rue du	Perche	19-nov.	journée		
Route de Le Grand Le Petit	B	Beaurepaire	17-nov.	journée	Rue de la	Guèze	17-nov.	journée	Rue du	Plessis	17-nov.	journée		
		Beauvais	18-nov.	journée					Ruelle du	Plessis	17-nov.	journée		
		Beauvais	18-nov.	journée	Les	H	Huberts	18-nov.	journée	Ruelle du	Prieuré	17-nov.	journée	
Rue du Rue de la Route de Les	C	Château d'Eau	19-nov.	journée	Route d'	I	Illiers	17-nov.	journée		R	Rue (D923)	16-nov.	journée
		Chaussée	17-nov.	journée		L	La Loupe	17-nov.	journée	Rue des	Rosiers	17-nov.	journée	
		Combres	17-nov.	journée	Route de	La Loupe	17-nov.	journée		S	Suarderie	18-nov.	journée	
		Cornets	18-nov.	journée	Bois	Landry	18-nov.	journée	La		T	Tour	17-nov.	journée
Route	D	Départementale 923	18-nov.	journée	Grand Bois	Landry	18-nov.	journée			Tourcheronde	18-nov.	journée	
					Petit Bois	Landry	18-nov.	journée		V	Valdon	18-nov.	journée	
Place de l' Rue de l' Rue de l' L'	E	Eglise	18-nov.	journée	Rue de Saint	Laurent	19-nov.	journée	Le	Ventes	18-nov.	journée		
		Empire	19-nov.	journée	Rue du	Lavoir	19-nov.	journée	Les	Ventes	18-nov.	journée		
		Etang	17-nov.	journée	La	Lucasserie	19-nov.	journée	Les Grandes	Villemaigre	18-nov.	journée		
		Etang Chaud	18-nov.	journée	Rue de la	Lutonnerie	17-nov.	journée	Les	Vitriers	18-nov.	journée		
Rue de la Allée de la Rue de la	F	Fontaine	17-nov.	journée	La	M	Massonnerie	18-nov.	journée		Z	Z.A D923	17-nov.	journée
		Forêt	18-nov.	journée	Le	Moulin	18-nov.	journée	Z.A					
		Foucauderie	19-nov.	journée	Rue du	Muid	19-nov.	journée						
				Les	O	Orgeries	18-nov.	journée						

INFORMATIONS :

Nous vous remercions à l'avance de nous faciliter l'accès au compteur (Fosse dégagée, Chien attaché, Portail ouvert, ...). Si votre compteur se situe sur la voie publique ou s'il est accessible, votre présence n'est pas obligatoire. Notre agent est équipé d'un badge officiel (Service des eaux Champrond en Gâtine)

☒ La station d'épuration des eaux usées : **Quelques recommandations TRES IMPORTANTES**

Afin de permettre l'exploitation, l'entretien, le bon fonctionnement de la station d'épuration des eaux usées domestiques (prestations non prévues 24h/24), NOUS VOUS DEMANDONS :

➔ **De ne pas jeter dans les toilettes** des coton tiges, des serviettes périodiques, des blocs nettoyants (harpic, canard W.C...), des mouchoirs jetables (non dégradables), des ficelles, des papiers absorbants, des emballages plastiques MAIS AUSSI DES COUCHES ET DES LINGETTES (bien que les fabricants indiquent que les lingettes soient dégradables, ce qui est Faux) etc.

Un panier dégrilleur permet d'extraire une majeure partie de ces détritres non dégradables, mais certains d'entre eux, trouvant passage, peuvent obstruer les pompes de relevage et de renvoi (blocage de la pompe, dégradation, voire remplacement de celle-ci), ce qui s'est produit récemment ; une des pompes présentant des signes de fatigue dus à tous ces détritres, sera remplacée par Mr AGERON Dominique très prochainement (coût 1500 Euros à la charge de la commune) ; par ailleurs une canalisation de la grande rue s'est retrouvée bouchée par des lingettes courant août (coût 300 Euros après intervention de SVR).

La maintenance d'une partie des canalisations d'eaux usées ayant eu lieu dernièrement, nous avons pu constater et repérer certains rejets de lingettes, couches et autres lors du retrait des couvercles des regards, il nous sera donc facile de découvrir lors d'un prochain sinistre le responsable des dégâts

Pensons à notre environnement, et merci à tous de prendre conscience du bienfait de ces bassins sans compliquer la tâche des agents communaux. JTA

≈ Informations ≈

⊗ NOUVELLE REGLEMENTATION - CHIENS DANGEREUX

La loi n°2008-582 du 20 juin 2008 relative au renforcement des mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux met en place l'obtention d'un permis obligatoire pour la détention de chiens de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie à compter du 1^{er} janvier 2010.

Ce permis sera obtenu sous la forme d'un arrêté municipal après fourniture d'une attestation de formation de maître (liste des formateurs agréés sur le site de la Préfecture : <http://www.eure-et-loir.pref.gouv.fr>) et d'une évaluation comportementale des animaux concernés (la liste des vétérinaires agréés est en cours de constitution).

≈ Communauté de Communes des Portes du Perche ≈

⊗ La crèche halte garderie intercommunale ouvrira ses portes en mars 2010.

« CRÈCHE / HALTE GARDERIE INTERCOMMUNALE DE LA LOUPE »



**PARENTS,
FUTURS PARENTS,**

**INSCRIVEZ VOTRE ENFANT
POUR BÉNÉFICIER
D'UNE PLACE EN CRÈCHE
OU EN HALTE -GARDERIE**

↓

**POUR EFFECTUER UNE
DEMANDE DE PLACE**

↓

Accueil en crèche :
Il concerne les enfants qui fréquentent la structure régulièrement selon un planning contractualisé connu d'avance, à temps plein ou à temps partiel. Ces enfants sont assurés d'avoir une place en permanence réservée. Les parents sont facturés sur la base de cette réservation.

Accueil en halte-garderie :
Il concerne les enfants qui fréquentent occasionnellement la structure. La réservation des jours de garde s'effectue à l'avance, en fonction des places disponibles.

Accueil d'urgence :
Il concerne les enfants accueillis en cas d'urgence ou de défaillance du mode de garde habituel. La durée est limitée à deux semaines consécutives. Les heures et jours d'accueil de l'enfant sont fixés en accord avec le directeur de l'établissement au moment de l'admission de l'enfant.

<http://crecheintercolaloupe.creche-attitude.fr>

*Vous pouvez aussi contacter le service inscriptions
de Crèche Attitude au 01 46 94 91 75*

Le multi-accueil intercommunal situé 3 rue Henri Dunant à La Loupe,
ouvre ses portes au premier trimestre 2010 pour accueillir 25 enfants de 2 mois ½ à 4 ans.

Il est réservé en priorité aux habitants de la Communauté de Communes des Portes du Perche.

☒ PARC AQUATIQUE DU PERCHE

Les enfants âgés de moins de 16 ans bénéficient de 4 entrées gratuites par an au Parc Aquatique du Perche situé à Fontaine-Simon. Les cartes d'entrées sont à retirer à la mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et production d'une photo d'identité de l'enfant.

Numéros, infos et permanences utiles

➡ Numéros utiles

SECURITE :		HOPITAL MAISON DE RETRAITE LA LOUPE :	
S.A.M.U	15	02 37 29 33 11	
POMPIERS	18	CHIRURGIENS – DENTISTES LA LOUPE :	
GENDARMERIE	17	Cabinet du Docteur SACCENTI	02 37 81 05 12
MEDECINS DE LA LOUPE :		KINESITHERAPEUTES LA LOUPE :	
Docteur Daniel BIGARD	02 37 81 21 18	Cabinet BLANCHET – COUSIN	02 37 81 13 92
Docteur Michèle CASADEI-PUIS	02 37 81 21 18	Cabinet LAUNAY (Ostéopathe)	06 67 92 22 53
Docteur Philippe PUIS	02 37 81 21 18	Cabinet Gilles TOULEMONDE	02 37 81 30 11
Docteur Jacques LYSZLIEWICZ	02 37 81 17 48	OPTICIENS LA LOUPE :	
Docteurs Monique et Roger SERRY	02 37 81 19 46	Ph. JAMET, Optique du Gros-Chêne	02 37 81 16 19
INFIRMIERES DE LA LOUPE :		Optique PIGEARD	02 37 81 07 12
Cabinet Mesdames : BRIEND – DUPIN	02 37 81 04 88	VETERINAIRE :	
Cabinet V. DOLLEANS	02 37 81 06 58	Dr. Joseph RWANYAGAHUTU	02 37 81 04 66
Cabinet C. GONSARD	02 37 81 09 04	ENSEIGNEMENT :	
PHARMACIENS DE LA LOUPE :		Collège Jean Monnet	02 37 53 58 70
Pharmacie CENTRALE	02 37 81 19 89	Ecole Champrond-en-Gâtine	02 37 37 31 57
Pharmacie de l'ETRIER	02 37 81 13 19	Syndicat scolaire	02 37 49 82 78
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LA LOUPE :		SYNDICAT D'INITIATIVE DE LA LOUPE	
10, Place Vauban	02 37 81 30 00	02 37 81 24 00	
AMBULANCES LA LOUPE :		COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU PERCHE	
Ambulance Assistance Secours		02 37 81 29 59	
SARL LE VERN	02 37 81 24 59	SNCF	
Ambulances Loupéennes	02 37 81 15 66	SIAP	
		36 35	
		02 37 29 09 29	

➡ permanences

Association / organisme	Responsable	Jour et Heure	Lieu	Téléphone
ADMR (Aide à domicile en milieu rural)		Le mardi de 10h à 12h Le vendredi de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous	11, impasse de la Cerisaie ZA La Loupe	02 37 29 90 59 Fax : 02 37 81 14 51
ASSEDIC		Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi 8h30 à 11h30 et 13h15 à 15h00 Mardi : 8h30 à 12h30	20, rue de la Serine Nogent le Rotrou	Pour consulter votre dossier 08 36 64 26 42

ASSISTANTS SOCIAUX ANIMATEUR INSERTION ASSISTANTE SOCIALE (CPAM)		Sur rendez-vous Mardi 14h00 à 16h30 Sur rendez-vous	16 rue de la Bruyère Mairie La Loupe	02 37 53 57 30 02 37 25 62 29
Conseiller Général	Eric Gérard	Sur rendez-vous	Mairie La Loupe	02 37 81 10 20
F.N.A.T.H (Fédération Nationale des accidentés du travail et des handicapés)		4 ^e vendredi des mois de janvier- mars-mai-juillet septembre-novembre	Mairie 15h30 – 16h30 La Loupe	
P.A.I.O Mme Lasne	Mme Haudebourg	Tous les mardis sur rendez-vous	Mairie La Loupe	02 37 52 57 71
RELAIS et Cyber Emploi de La Loupe	Mme Prioville	Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h – 14h à 17h Mercredi : 9h à 12h et (sur RDV) l'après-midi Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h	18 rue de la Gare La Loupe	02 37 81 38 93
RETRAITE Sécurité Sociale Caisses Complémentaires ARRCO - CICAS		1 ^{er} et 3 ^e Mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 Plus de permanence : pour tous renseignements téléphoner	Mairie La Loupe	02 37 28 57 52
RSA		S'adresser à la DGAS AS		02 37 53 57 30
SECURITE SOCIALE		Du Lundi au jeudi Fermé le vendredi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	12 rue de la Bruyère La Loupe	02 37 81 07 77
SYNDICAT D'INITIATIVE		Mardi et Samedi 10h00 à 12h00	Rue du Château La Loupe	02 37 81 24 00

☒ Un plan de la commune vous est offert et inséré à cette feuille de chou.

Les mots croisés de Guy DEMANGE

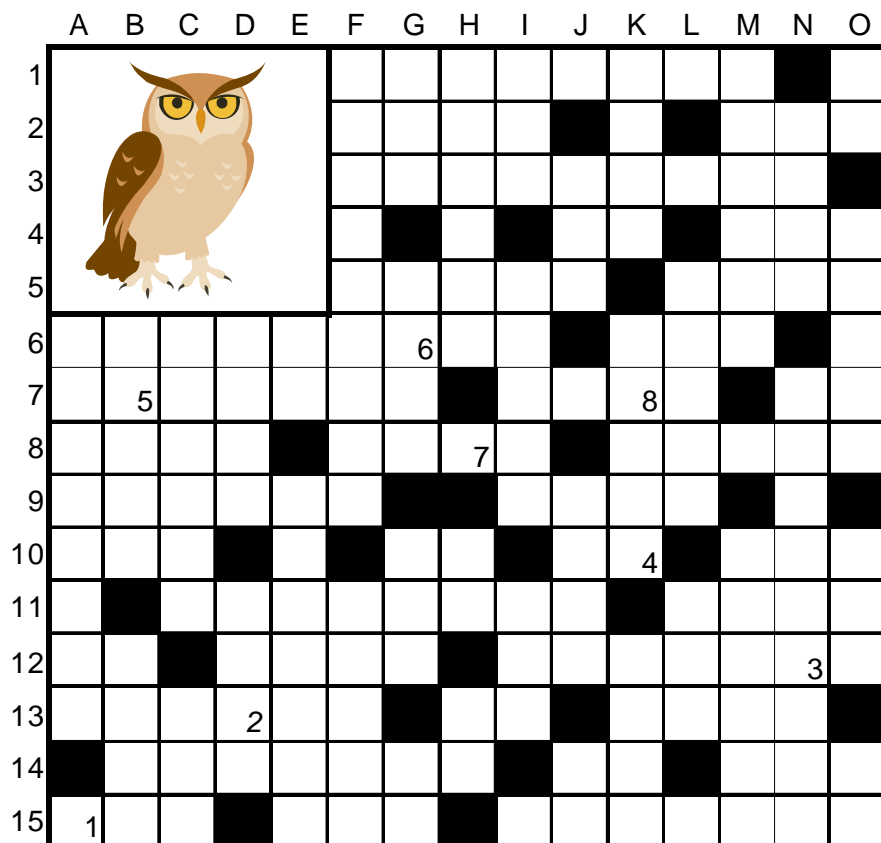
SOLUTION DE LA GRILLE N°19

Le mot caché est :

OUISTITI

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1						C	A	R	P	O	C	A	P	S	E
2						H	A	I	E		H		L	A	C
3						A	R	G	I	L	A	C	E		H
4						R		O	N	E	R	E	U	S	E
5						P	E	L	E	R		D	R	A	
6	D	E	G	E	N	E	R	E		E	V	R	E	U	X
7	E	P	I	G	Y	N	E		T		O	E	U	F	
8	N	I		A	S	T	I	C	O	T	S		S		J
9	T	E	R		S	I	N	A	P	I	S	M	E		A
10	D	R	U		E	E	T	I	O	N		O		B	C
11	E	R	R	E		R	E	F	L	E	U	R	I	R	A
12	L	E	A	U	T	E		F	O	E	T	A	L	E	S
13	I	U	L	E	S		V	A	G		I	L	E	T	S
14	O	S	E		A	M	I		I		C	E	U	T	A
15	N	E	S		R	E	F	L	E	T	A	S	S	E	S

GRILLE N° 20



Placez les 8 lettres des 8 cases numérotées dans la grille ci-dessous pour reconstituer le mot répondant à la définition suivante :
« s'oppose à toute activité »

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

HORIZONTALEMENT

1. Conseiller de Charles XI (1622-1686).
2. Capitale du Sahara espagnol – Ville des Landes.
3. Architecte grec du Ve siècle avant J.C.
4. Initiales d'un homme politique russe né en 1894 – Groupement fondé pour se dégager des influences de Debussy, Fauré, Ravel.
5. Point culminant franco espagnol – Orateur grec du I^{er} siècle avant J.C.
6. Il incendia le temple d'Artémis – Epoque.
7. Ne vous y égarez pas – Ville de l'Hérault – Divinité.
8. Fleuve européen – Ville de l'Aveyron – Chaîne montagneuse longue de 7500 km.
9. De la Meuse – Son canal le relie à l'Hudson.
10. Où s'entraînent des sportifs – Ville de Mésopotamie – Pronom personnel – Célèbre carnaval.
11. Peuple de Gaule que César eut à combattre – Veste prussienne.
12. Arrosé par la Bresle – Mieux que sourire – Prince lombard dépossédé par son beau-frère en 775.
13. Peintre brésilien (1885-1957) – Lac des Pyrénées – Ville de Lettonie.
14. Premier mari de Pauline Bonaparte (1772-1802) – Fleuve de France – Epouse et nourrice.
15. Ile des Canaries – Aire de vent – D'une ville du Nord.

VERTICALEMENT

- A. Descendants d'Esäü.
- B. Ville d'Ille et Vilaine – Affluent de l'Oubangui.
- C. Port de Russie – Pic des Pyrénées.
- D. Mère d'Isaac – Se jette dans l'Isère.
- E. Initiales du premier fondateur de l'empire de Nicée – Pont Pierre de l'Indre et Loire.
- F. Centre hospitalier de l'Afrique – Ville des Bouches du Rhône.
- G. Numéro un français – Organisme de recherches spatiales – Indien – Note.
- H. Ville de la Creuse – Les fleuves commencent ainsi – Français du sud.
- I. Ville de Belgique – Ville de Gironde – Découvrit l'embouchure du Congo.
- J. Fille de Cadmos – Ecrivain anglais (1818-1883) auteur des « Chasseurs de chevelures » - Mammifère d'Amérique du sud.
- K. Peintre collaborateur de Rubens (1599-1641) – Ville de la Meuse – Grand lac salé de Russie.
- L. Impératrice d'Orient de 797 à 802 – Rivière de l'Asie centrale (1384 km)
- M. Ville caravanière de Mésopotamie – Maréchal né à Bar le Duc (1767-1847)
- N. Continent – Compositeur et violoniste italien (1687-1762) -
- O. Les Thermes en Ariège – Ville d'Espagne – Mouvement clandestin d'Algérie – Ecueil.

Les feuilles de chou sont disponibles sur le site internet de la commune.